LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de Préparation : 2013/02/22
Numéro de FDS : BSSBL_Part A Shake and Shoot - Black_FR
Date De Révision : 2018/06/13
Numéro De Révision : 3

BSSBL Part A Shake & Shoot Urethane Bed Liner & Industrial Coating - BLACK

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: BSSBL Part A Shake & Shoot Urethane Bed Liner & Industrial Coating - BLACK
Description de Produit: Partie A Shake & Shoot résine uréthane, noir, 750 ml / 25.4 fl oz US
Utilisation Générale: Revêtement de plateau de camionnette - Produits de Finition Automobile
Nombre Courant/Code de Produit: BSSBL / 1216 Black / Noir (Kit: 4 L / 1.06 gal US)
Famille Chimique: À base de solvant
Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Irritation oculaire., Catégorie 2
Irritation cutanée., Catégorie 2
Toxicité sur organes ciblés (exposition simple), Catégorie 3 (une irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques)
Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Catégorie 2
Cancérogénicité., Catégorie 2

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
Acétone, parachlorobenzotrifluorure, Xylène (mélanges d'isomères), Éthylbenzène, Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol et Noir de carbone


Flamme


Marque d'exclamation


Risque pour la santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes d'audition et le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.
P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Moyennement irritant pour la peau. Peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Susceptible de provoquer le cancer.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.
'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Acétone	29 - 32	67-64-1
parachlorobenzotrifluorure	19 - 21	98-56-6
Xylène (mélanges d'isomères)	6 - 7	1330-20-7
Éthylbenzène	1.2 - 1.6	100-41-4
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	0.8 - 1	108-65-6
Noir de carbone	0.1 - 0.5	1333-86-4

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissement. Donner un verre d'eau ou de lait à la victime. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente.

Inhalation: En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter d'urgence un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes

adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Une inhalation prolongée peut être dangereuse.

Notes à l'intention du médecin: Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégats. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
Nom chimique			**ppm**	**mg/m³**
Acétone	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	1000	2400
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	500	1188
		LECT	750	1782
	REL du NIOSH	**TWA**	250	590
parachlorobenzotrifluorure	**États-Unis OEL**	**-**	-- [1]	-- [1]
Xylène (mélanges d'isomères)	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	100	435
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	100	434
		LECT	150	651
	REL du NIOSH	**TWA**	100	435
		LECT	150	655
Éthylbenzène	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	100	435
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	20	87
	REL du NIOSH	**TWA**	100	435
		LECT	125	545
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	**États-Unis OEL**	**-**	-- [1]	-- [1]
	EU OEL	**TWA**	50	275
		LECT	100	550
Noir de carbone	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	--	3.5
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	-- [2]	3.5 [2]
	REL du NIOSH	**TWA**	--	3.5

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:
1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.
2. Matières particulaires inhalables.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié. Utiliser un système de ventilation à l'épreuve de l'explosion.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA (National Institute for Occupational Safety and Health/Mine Safety and Health Administration = Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail/Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines) avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. La protection offerte par les masques à gaz est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à alimentation d'air sous pression positive s'il existe un risque potentiel de dégagement incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre situation où un masque à gaz pourrait ne pas offrir une protection suffisante.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiûne au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique	**:** Liquide
Odeur	**:** Cétone
Seuil Olfactif	**:** Pas disponible
Apparence	**:** Liquide visqueux thixotropique
Couleur	**:** Noir
pH	**:** Aucunes données disponibles.
% Composés Volatils	**:** 59 % masse/masse
Point D'Inflammabilité et Méthode	**:** -18°C Setaflash Tasse Fermée
Limites d'Inflammabilité	**:** 2.5 à 12.8

Notes: Basé sur des données pour le acétone.

Température D'Autoignition	**:** Aucunes données disponibles.
Pression de la Vapeur	**:** 24 kPa (184 mm Hg) [Acétone] à 20°C
Densité de Vapeur	**:** > 1
Point d'Ébullition	**:** 56 °C (Acétone)
Point de Congélation	**:** Pas disponible
Point de Fusion	**:** Pas disponible
Solubilité dans l'Eau	**:** Partiel
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	**:** > 1
Densité	**:** 1.04±0.02g/ml à 20°C
Viscosité	**:** > 5000 cps à 25°C
Contenu de COV	**:** 274 g/l (2.28 lb/gal), moins les solvants exemptés

Propriétés Oxydantes **:** Aucun

Commentaires: Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif **:** Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Pas disponible.

Produits de Décomposition Nocifs: Monoxyde de carbone et autres gaz toxiques.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} orale mg/kg(rat)	DL_{50} cutanée mg/kg(lapin)	CL_{50} par inhalation mg/l
Acétone	8400 5250(souris) 5300(lapin)	>15,700	50.1(rat;8h) 44.0(souris;4h)
parachlorobenzotrifluorure	> 6700 13,000 11,500	> 2000	33.0(rat;4h) 22.0(rat;4h) 20.0(souris)
Xylène (mélanges d'isomères)	5400 5251(souris) 5627(souris)	12,180	6350 ppm (rat;4h) 6700 ppm (rat;4h)
Éthylbenzène	5460 3500 5627(souris)	17,800 15,354	17.2(rat;4h) 13,367 ppm (rat;2h)
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	>10,000 8532 13,700	>5000(rat) >19,400(lapin)	10.8(rat;3h) 23.5(rat;6h) (aucune décès)
Noir de carbone	> 15,400	> 3000	Sans objet

Toxicité cutanée aiguë DL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL_{50}: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Aiguë par inhalation ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs) and >5 mg/l/4h (buées). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur peut être dangereuse. Des concentrations excessives de vapeur peuvent être atteintes. Les vapeurs saturées peuvent se retrouver dans un espace limité et/ou dans des conditions de

mauvaise ventilation.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).
Les principales voies d'exposition:
Contact Oculaire. Inhalation. Contact Cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Xylène (mélanges d'isomères) et parachlorobenzotrifluorure. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: Acétone et parachlorobenzotrifluorure. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée/respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés/ respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Acétone	--	--	--	A4 (ACGIH)
parachlorobenzotrifluorure	--	--	--	--
Xylène (mélanges d'isomères)	--	3	--	--
Éthylbenzène	--	2B	--	A3 (ACGIH)
Acétate de l'éther monométhylique du propylène glycol	--	--	--	--
Noir de carbone	--	2B	--	A3 (ACGIH)

Remarques: Contient: Éthylbenzène et Noir de carbone. Éthylbenzène a été classé parmi les substances possiblement cancérogènes pour les humains (le groupe 2B). Le CIRC classe le noir de carbone dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration(≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).

Contient: Acétone. Susceptible de provoquer une grave dépression du système nerveux (perte de conscience). Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.
Contient: parachlorobenzotrifluorure. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. L'exposition chronique à des solvants organiques tels que Xylène et Éthylbenzène a été associée à divers effets toxiques sur les neurones dont des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Les symptômes comprennent: perte de mémoire, perte de facultés intellectuelles et perte de coordination. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés (< 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange > 20.5 mm2/s à 40 °C).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition **:** Peinture

Classe/Division de Danger Principal: 3

Numéro UN/NA **:** 1263

Groupe d'Emballage **:** II

Autres Informations sur l'Expédition:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Transport par Air (ICAO/IATA)

Appellation Réglementaire **:** Peinture

Numéro UN/NA **:** 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Risque Subsidiaire : Aucun

Étiquette : Liquides inflammables

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : Peinture

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : Peinture

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Cancérogénicité., Irritation oculaire., Effets narcotiques, Irritation des voies respiratoires, Irritation cutanée., Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Risque d'Incendie : Oui
Dégagement soudain de pression : Non
Risque Réactif : Non
Toxicité aiguë de Produit : Oui
Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Xylène (mélanges d'isomères)	6 - 7	1330-20-7
Éthylbenzène	1.2 - 1.6	100-41-4

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Nom chimique	Poids%	QR
Acétone	29 - 32	5,000
Xylène (mélanges d'isomères)	6 - 7	100
Éthylbenzène	1.2 - 1.6	1,000

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Xylène (mélanges d'isomères)	6 - 7	1330-20-7
Éthylbenzène	1.2 - 1.6	100-41-4

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids%	Répertorié
Éthylbenzène	1.2 - 1.6	Cancer
Noir de carbone	0.1 - 0.5	Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Nom	No CAS	No Partie INRP
Xylène (tous les isomers)	1330-20-7	1A, 5 (COV)
Éthylbenzène	100-41-4	1A (COV)
Acétate de l'éther monométhyique du propylene glycol	108-65-6	5 (VOC)

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chemiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2018/06/13

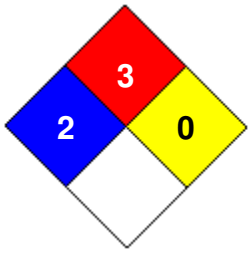
Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2017/08/30 FS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	2
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:
N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015

Date de Préparation : 2013/02/22
Numéro de FDS : BSSBL_Part B Shake and Shoot Catalyst_FR
Date De Révision : 2018/06/13
Numéro De Révision : 3

BSSBL Part B Hardener for Shake & Shoot Urethane Bed Liner & Industrial Coating

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: BSSBL Part B Hardener for Shake & Shoot Urethane Bed Liner & Industrial Coating
Description de Produit: Partie B Durcisseur pour le revêtement de plateau de camionnette Shake & Shoot, 1 L / 33.8 fl oz US
Utilisation Générale: Durcisseur pour le revêtement de plateau de camionnette - Produits de Finition Automobile
Nombre Courant/Code de Produit: BSSBL / 1216 Black / Noir (Kit: 4 L / 1.06 gal US)
Famille Chimique: Polyisocyanates à base de solvant
Formule Moléculaire: Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur
Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com
Service à la clientè: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)
CANUTEC : (613) 996-6666
CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 2
Irritation oculaire., Catégorie 2
Irritation cutanée., Catégorie 2
Toxicité sur organes ciblés (exposition simple), Catégorie 3 (une irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques)
Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée), Catégorie 2
Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1
Risque d'aspiration, Catégorie 1

Dangers physiques:

Liquides inflammables, Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:
Acétate de méthyle et Oligomeres de diisocyanate d’hexaméthylene (polymérisé)


Flamme


Risque pour la santé


Marque d'exclamation

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H332: Nocif par inhalation.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H336: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
H373: Risque présumé d'effets graves pour le système respiratoire à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseil de prudence

Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et des sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241: Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
P242: Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P260: Éviter de respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P284: Porter un équipement de protection respiratoire.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P303+P361+P353: CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou prendre une douche].
P333+P313: En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
P342+P311: Si des symptômes respiratoires apparaissent : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P310: EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P331: NE PAS faire vomir.
P370+P378: En cas d'incendie : éteindre l'incendie au moyen de la poudre chimique ou de la mousse.

Entreposage:

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucunes données disponibles.

Survol des urgences

Préoccupations immédiates: Liquide et vapeur inflammables. Les vapeurs et la brume de jet peuvent être nocives. Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible de provoquer une réaction allergique grave des voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner des lésions des poumons. Risque d'aspiration.

Commentaires: < 5 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.
Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits. 'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Acétate de méthyle	61 - 64	79-20-9
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé)	34 - 37	28182-81-2

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Rincer immédiatement les yeux à grande eau. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutilser.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

Inhalation: En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter d'urgence un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Les liquides, aérosols ou vapeurs de produit sont irritantes. Peut causer des larmes, rougeurs et enflures. Peut causer des dommages cornéens provisoires.

Contact de Peau: Le contact est irritant pour la peau. Il est difficile d'enlever le matériel traité. Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et des brouillards de pulvérisation peut être dangereuse. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, mal de gorge, toux, oppression de la poitrine, manque de souffle et fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme. L'exposition à des concentrations beaucoup plus élevées que la TLV ou la PEL peut causer une bronchite, des spasmes bronchiques et un œdème pulmonaire. On a également signalé des pneumonies d'hypersensibilité ou dues aux produits chimiques, avec des symptômes semblables à ceux de la grippe. Ces symptômes peuvent survenir plusieurs heures après l'exposition. Ces effets sont habituellement réversibles. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.

Notes à l'intention du médecin: Respiration: Ce produit est connu comme un sensibilisateur pulmonaire. Le traitement est essentiellement symptomatique. L'individu qui réagit à ce produit par une réaction épidermique ou pulmonaire ne devrait être exposé à aucun isocyanate. Peau: Ce produit est répertorié sensibilisateur de la peau. Traiter de façon symptomatique comme pour une dermatite de contact ou une brûlure thermique.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Liquide inflammable. Peut libérer des vapeurs formant des mélanges détonants au point d'éclair ou à des température plus élevées. Le produit peut être mis à feu par décharge statique.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion. Dioxyde de carbone, oxyde de carbone. Gaz nitreux, fumées, isocyanate, vapeurs.

Procédures de Combat Contre le Feu: Refroidir les contenants exposés au feu en les aspergeant d'eau. La chaleur causera une augmentation de pression dans le contenant et une rupture explosive pourrait s'ensuivre.

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit est sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Les particules très fines pouvant provoquer un feu ou une explosion, éliminer toutes les sources d'ignition. Circonscrire la fuite de liquide avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser de matière combustible comme la sciure. Verser une solution neutralisante sur toute la surface de déversement. La proportion recommandée pour une décontamination en profondeur est dix parties de solution pour une partie de substance déversée. Solution de neutralisation suggérée:. 90% eau + 5% solution d'ammoniaque + 5% détersif (savon liquide). Couvrir encore une fois la zone de matière absorbante. Remuer la matière absorbante à l'aide d'une pelle afin d'assurer tout contact avec la solution neutralisante. Pelleter tout l'absorbant dans un récipient

approprié. Laisser reposer (sans serrer le couvert) pendant une période de 48 à 72 heures afin de laisser échapper les gaz.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Respecter tous les règlements nationaux, provinciaux et locaux sur l'entreposage, la manipulation, la distribution et l'élimination des liquides inflammables. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Les individus avec des problèmes pulmonaires ou des réactions allergiques antérieures aux isocyanates ne doivent pas être exposés aux vapeurs ni au brouillard de pulvérisation. Les symptômes précurseurs (irritation des yeux, du nez et de la gorge ainsi que l'odeur) ne sont pas suffisants pour éviter une surexposition chronique par inhalation. Faire la manutention selon de bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sûreté.

Manipulation: Ne pas utiliser en présence de flamme nue ou d'étincelles. Utiliser seulement dans une zone bien ventilée. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Tenir loin des sources de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protégez contre les dégats. Protéger de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
Nom chimique			**ppm**	**mg/m³**
Acétate de méthyle	**NET/PEL de l'OSHA**	**TWA**	200	610
	CMA de l'ACGIH	**TWA**	200	606
		LECT	250	757
	REL du NIOSH	**TWA**	200	610
		LECT	250	760
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé)	**États-Unis OEL**	**-**	-- [1]	-- [1]
	Fournisseur OEL	**TWA**	[2]	0.5 [2]
		LECT	[2]	1.00 [2]

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:
1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.
2. Recommandé par le fournisseur

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Éviter de respirer les bruines; si les ventilations générales ou locales sont inadéquates, les personnes exposées aux bruines devraient porter un masque respiratoire approprié.

Utiliser un système de ventilation à l'épreuve de l'explosion.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Des gants résistant aux produits chimiques: caoutchouc de butyle, caoutchouc de nitrile, néoprène, PVC.

Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées, un respirateur homologué doit être porté. Respiratoire type: Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par MSHA/NIOSH. N'excéder pas les limites d'usage pour le respirateur.

Masque respiratoire nécessaire pendant la pulvérisation:
L'utilisation d'un respirateur à adduction d'air fourni par pression positive est obligatoire quand les concentrations aéroportées sont inconnues ou les niveaux de solvant aéroporté sont 10 fois le TLV approprié ou la pulvérisation est exécutée dans un secteur confiné ou un espace avec une ventilation limitée. Assurez-vous d'utiliser un respirateur approuvé par MSHA/NIOSH.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact. Porter des manches longues et des pantalons pour prévenir tout contact avec la peau.

Pratiques d'Hygiûne au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Les valeurs d'exposition doivent être régulées au moyen de techniques de surveillance qui permettent de s'assurer que la valeur limite d'exposition TLV n'est pas dépassée. Les personnes présentant des conditions du genre asthmatique, bronchite chronique, autres maladies chroniques des voies respiratoires, eczéma ou sensibilisation de la peau ne doivent pas travailler avec les isocyanates. Une fois qu'on a établi qu'une personne présente une sensibilisation aux isocyanates, elle ne doit plus être exposée à ce produit. L'éducation et la formation des employés comptent beaucoup.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique : Liquide

Odeur : Agréable, caractéristique

Seuil Olfactif : Pas disponible

Apparence : Liquide mobile

Couleur : Incolore

pH : Aucunes données disponibles.

% Composés Volatils : 65 % masse/masse

Point D'Inflammabilité et Méthode : -13°C Tag Tasse Fermée

Limites d'Inflammabilité : 3.1 à 16.0

Notes: Basé sur des données pour le acétate de méthyle.

Température D'Autoignition : Aucunes données disponibles.

Pression de la Vapeur : 22.9 kPa (172 mm Hg) [Acétate de méthyle] à 20°C

Densité de Vapeur : > 1

Point d'Ébullition : 57 °C (Acétate de méthyle)

Point de Congélation : Pas disponible

Point de Fusion : Pas disponible

Solubilité dans l'Eau : Partiel

Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1) : > 1

Densité : 1.00±0.01g/ml à 20°C

Viscosité : < 20 cps à 25°C

Contenu de COV : 58.5 g/l (0.49 lb/gal), moins les solvants exemptés

Propriétés Oxydantes : Aucun

Commentaires: Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Oui

Polymérisation Dangereuse: Le contact avec l'humidité et autres produits qui réagissent avec les isocyanates, ou les températures au-dessus de 177 C peut causer la polymérisation.

Stabilité: Stable sous des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Conditions à Éviter: Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles. Éviter l'humidité atmosphérique.

Réactions Dangereuses Possibles: Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réactions avec les alcools, les acides, les alcalins et les amines. Risque de réaction exothermique. Risque de réaction violente. Risque de polymérisation.

Produits de Décomposition Nocifs: Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote, Cyanure d'hydrogène, Isocyanates, Acide isocyanique et autres composés indéterminés.

Matériaux Incompatibles: Eau, amines, bases fortes, alcools. Alliages de cuivre.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL_{50} orale mg/kg(rat)	DL_{50} cutanée mg/kg(lapin)	CL_{50} par inhalation mg/l
Acétate de méthyle	6482 > 5000	> 5000	>16,000 ppm (rat;4h) (aucune décès) 32,000 ppm (rat;4h) (dose mortelle)
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé)	> 5,000	> 5000	0.390 to 0.453 (rat;4h - brouillard de pulvérisation)

Toxicité cutanée aiguë DL_{50}: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité orale aiguë DL_{50}: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg.

Toxicité par inhalation aiguë CL_{50}: Sur la base des données des ingrédients, le mélange est classifié comme: Toxicité Aiguë par Inhalation, Catégorie 4. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé (comme pulvérisé) est de > 1 and ≤ 5 mg/l/4h (buées). L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >20 mg/l/4h (vapeurs).
Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé). L'inhalation de concentrations élevées de vapeur et la brume de jet peut être dangereuse.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.
Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).
Les principales voies d'exposition:
Contact Oculaire. Inhalation. Contact Cutané. Ingestion.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé). Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritant cutané, catégorie 2). Les personnes précédemment sensibilisées peuvent éprouver une réaction allergique de la peau avec des symptômes de: rougissement, démangeaisons, œdème et éruption. Un contact prolongé et répété peut provoquer des pertes adipeuses et un dessèchement de la peau qui peuvent entraîner irritation de la peau et dermatite (éruption cutanée).

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé) et Acétate de méthyle. Le contact provoque une sévère irritation des yeux. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (>10% des ingrédients classifiés comme irritants oculaires, catégorie 2). Ce produit sous forme de liquide, aérosol ou gaz est irritant et peut provoquer douleur, lacrymation, rougissement et gonflement accompagnés d'une sensation de picotement et/ou d'une impression d'avoir de fines poussières dans les yeux.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé). Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Cutané, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients (≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou ≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, sous-catégorie 1B). Le mélange est classifié comme: Sensibilisateur Respiratoire, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients (≥ 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A ou ≥ 1.0% ingredients classifiés comme sensibilisateurs respiratoires, sous-catégorie 1B).
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Des surexpositions répétées ou une dose unique importante peuvent provoquer chez certaines personnes une sensibilisation ultérieure à l'isocyanate de sorte qu'elles réagiront à des expositions ultérieures à l'isocyanate à des niveaux bien en dessous de ceux de la TLV. Ces symptômes, qui peuvent inclure oppression à la poitrine, respiration sifflante, toux, manque de souffle ou crise d'asthme, peuvent survenir immédiatement ou plus tard. On a signalé qu'une personne sensibilisée peut présenter ces symptômes lorsque exposée à la poussière, à l'air froid ou à d'autres irritants. Cette sensibilité accrue des poumons peut durer plusieurs semaines et dans les cas graves, plusieurs années. La sensibilisation peut être permanente. Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursouflement, éruption squameuse ou cloques. Pour les personnes ayant développé une sensibilisation de la peau, ces symptômes peuvent apparaître suite à un contact avec une très petite quantité de produit liquide.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Acétate de méthyle	--	--	--	--
Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé)	--	--	--	--

Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Cancérogénicité ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés classifiés comme Cancérogènes, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 20% de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3).
Contient: Acétate de méthyle. Des concentrations élevées de vapeur peuvent entraîner une somnolence. Susceptible de provoquer maux de tête et vertiges.
Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé). Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Les vapeurs ou les particules pulvérisées à des concentrations supérieures au seuil admissible d'exposition peuvent irriter (sensation de brûlure) les muqueuses des voies respiratoires. Ceci peut causer l'écoulement nasal, mal de gorge, toux, oppression de la poitrine, manque de souffle et fonction pulmonaire réduite. Les personnes présentant déjà une hyperactivité bronchique non spécifique peuvent réagir en présence de concentrations inférieures à la TLV par des symptômes semblables ainsi que par une crise d'asthme.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Contient: Oligomeres de diisocyanate d'hexaméthylene (polymérisé). Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration (≥ 1.0% des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 2). Une inhalation prolongée peut être dangereuse. Une exposition prolongée ou répétée peut causer des dommages aux poumons incluant la diminution des fonctions pulmonaires. Risque d'effets irréversibles.

Danger par aspiration: Le mélange est classifié Risque d'Aspiration, catégorie 1, sur la base des données des ingrédients et la viscosité (≥ 10% des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et viscosité du mélange ≤ 20.5 mm2/s à 40 °C). En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : Matières apparentées aux peintures

Classe/Division de Danger Principal: 3

Numéro UN/NA : 1263

Groupe d'Emballage : II

Autres Informations sur l'Expédition:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Transport par Air (ICAO/IATA)

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Risque Subsidiaire : Aucun

Étiquette : Liquides inflammables

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Polluant Marin : Aucun

Remarque: Avec un emballage intérieur < 5.0 L, ce produit peut être expédié comme Quantité Limitée.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : Matières apparentées aux peintures

Numéro UN/NA : 1263

Classe/Division de Danger Principal: 3

Groupe d'Emballage : II

Note TMD:
Avec un emballage intérieur < 5.0 L, cette composante peut être expédiée comme Quantité Limitée selon TMD Section 1.17.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Toxicité aiguë (inhalation), Risque d'aspiration, Irritation oculaire., Effets narcotiques, Sensibilisation des voies respiratoires, Irritation des voies respiratoires, Irritation cutanée., Sensibilisation de la peau, Toxicité sur organes ciblés (exposition répétée)

311/312 Les dangers physiques: Liquides inflammables

Risque d'Incendie : Oui
Dégagement soudain de pression : Non
Risque Réactif : Non
Toxicité aiguë de Produit : Oui
Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA:
Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:
Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Statut selon le CERCLA:
Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie:
Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer, des malformations congénitales ou toutes autres anomalies de reproduction.

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):
Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).
Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:
Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:
Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):
Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de LCPE - INRP.

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):
Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** Chemiste de R&D

Préparé Par: Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2018/06/13

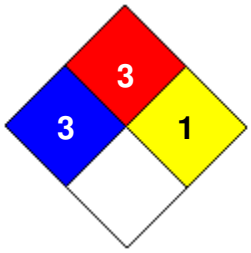
Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2017/08/31 FS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	3
INFLAMMABILITÉ		3
RISQUE MATÉRIEL		1
PROTECTION PERSONNELLE		G

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide inflammable IB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Les estimations de santé s'appliquent à l'application par pulvérisation (le brouillard de pulvérisation).

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:
N/AV Pas disponible
N/AP Sans objet
ND Pas encore déterminé
ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
LPA La Loi sur la Propreté de l'Air
RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation
LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement
EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté
IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer
MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines
NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
NTP Programme Nationale de Toxicologie
LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail
SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement
SIMDUT Systûme d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucun

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.